

ASSEMBLÉE NATIONALE

22 juin 2018

RENFORCEMENT DE L'EFFICACITÉ DE L'ADMINISTRATION POUR UNE RELATION DE
CONFIANCE AVEC LE PUBLIC - (N° 1056)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 140

présenté par
M. Guerini

ARTICLE 17

I. – À l'alinéa 4, substituer aux mots :

« les organismes »

les mots :

« un organisme ».

II. – En conséquence, au même alinéa, substituer au mot :

« leurs »

le mot :

« ses ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Rédactionnel.